

PRESIDENT : M. REINHORN
AUDIENCE DU 8 JANVIER 2014
DECISIONS RENDUES LE 17 MARS 2014

SPECIALITE DU MEDECIN POURSUIVI	MOTIF(S) DE LA PLAINTE	QUALITE DU/DES PLAIGNANTS	DISPOSITIF
MEDECIN GENERALISTE	<p>Prescriptions de pharmacie non conformes aux données acquises de la science, à usage détourné et potentiellement dangereuses</p> <p>Prescriptions de pharmacie à posologie inexacte, dans le but de contourner la réglementation</p>	<p>SERVICE MEDICAL DE NICE ET CPAM DES ALPES-MARITIMES</p>	<p>6 MOIS DONT 3 MOIS AVEC SURSIS</p>
MEDECIN GENERALISTE	<p>Prescriptions médicamenteuses à visée amaigrissante à des patients en dehors des indications thérapeutiques mentionnées dans le RCP du Médiator</p> <p>Prescriptions repondant uniquement à des exigences personnelles esthétiques</p> <p>Prescriptions de Magnésium injectable associé à de l'alcool à 70° (1L) à des patients pour de la mésothérapie à visée amaigrissante n'ayant fait l'objet d'aucune facturation par l'Assurance Maladie ;</p> <p>Visites de début de nuit facturées en lieu et place d'une consultation réalisée, dont certaines obéissant à des motivations esthétiques non remboursables</p> <p>Visites facturées à la place d'une consultation réalisée</p> <p>Consultations dont 1 visite d'urgence facturées pour un suivi diabétique non pris en charge par l'assurance maladie</p> <p>Prescriptions de biologie sans relation avec un état pathologique du patient</p>	<p>SERVICE MEDICAL DE NICE ET CPAM DES ALPES-MARITIMES</p>	<p>3 MOIS DONT 2 MOIS AVEC SURSIS</p>
MEDECIN GENERALISTE	<p>Prescriptions médicamenteuses à visée amaigrissante pour des patientes en dehors des indications thérapeutiques mentionnées dans le Résumé des Caractéristiques du Produit (RCP) de ces médicaments : Médiator, Glucophage, diurétiques</p> <p>Prescriptions d'hypnotiques dépassant les posologies maximales autorisées</p> <p>Prescriptions redondantes d'anxiolytiques</p> <p>Prescriptions associant deux AINS, ou un AINS avec de l'aspirine, ou un corticoïde</p> <p>1 association médicamenteuse contre-indiquée</p>	<p>SERVICE MEDICAL DE NICE ET CPAM DES ALPES MARITIMES</p>	<p>3 MOIS AVEC SURSIS</p>